

Rapport de gestion
Supra-1846 SA

20
17

Votre assureur en bref

Sous la raison sociale

«SUPRA-1846 SA»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Lausanne.

SUPRA-1846 SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

SUPRA-1846 SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Conseil d'administration

Président	M. Jürg Tschanz
Vice-président	M. Willem Wynaendts
Administrateurs	M. Jean-Blaise Conne
	Mme Karin Perraudin
	M. Christian Spillmann

Direction

Directeur général	M. Paul Rabaglia
Directeurs	M. Vincent Claivaz
	M. Marc Olivier Delévaux
	M. Olivier Follonier
	M. Thomas J. Grichting
	M. Florian Raemy
	Mme Sophie Revaz

Organe de révision externe

Ernst & Young AG
Avenue de la Gare 39a
1003 Lausanne

Vers une nouvelle ère

Le monde a changé. Vous avez changé. Le Groupe Mutuel aussi. Chaque jour, nous essayons de démontrer par nos actes, que nous sommes au service de nos clients pour leur faciliter la vie, être efficace, équitable, rapide. Cet engagement collectif pour le service à la clientèle existe depuis de nombreuses années. L'assuré était, il est et surtout il sera encore plus au centre de nos préoccupations.

Nous visons l'excellence du service à l'interne et à l'externe. Pour y parvenir, nous essayons de traiter les demandes à satisfaction et dans les meilleurs délais, tout en identifiant nos potentiels d'amélioration. Ceci afin d'en tirer les meilleures leçons pour l'avenir de nos relations avec tous nos clients. C'est le minimum que nos assurés sont en droit d'attendre. Pour réussir à l'avenir, nous devons encore en faire plus et nous avons pris le chemin pour y parvenir.

Durant l'année commerciale 2017, nous avons perdu des assurés dans l'assurance obligatoire des soins. Ces pertes sont réelles, mais, elles ne disent pas tout, et de très loin, sur la santé globale du Groupe Mutuel. La solidarité financière s'est renforcée. Les efforts nécessaires ont été entrepris pour renforcer nos réserves. Les autres secteurs d'activité sont florissants, notamment celui dédié aux assurances pour les entreprises.

Une autre grande évolution a nécessité un long travail préparatoire tout au long de l'année écoulée. Il s'agit de la mise en place en 2018 d'une nouvelle structure juridique, plus simple, plus efficace, plus transparente. Cette nouvelle organisation, basée sur une holding chapeauté par une fondation à but non lucratif apporte plus de clarté sur le fonctionnement de l'entreprise. Elle correspond à l'ultime étape du renforcement des règles de gouvernance et de compliance au sein du Groupe Mutuel. Tout en dotant l'entreprise d'une structure qui facilitera la diversification, notamment au travers de la prise de participations dans des nouveaux modèles d'affaires.

La digitalisation et la numérisation sont une réalité quotidienne dans un secteur comme le nôtre. Mais, dans notre esprit, il ne s'agit pas d'un but en soi. Nous le faisons dans un seul objectif: être encore mieux au service des assurés et des clients du Groupe Mutuel, leur faciliter la vie, leur simplifier le quotidien.

L'innovation joue ainsi un rôle très important dans cette nouvelle orientation que nous voulons insuffler au sein du Groupe Mutuel. L'objectif est clair. Nous souhaitons développer de nouveaux marchés mais surtout, anticiper et imaginer, le secteur des assurances santé de demain.

C'est un peu le début d'une nouvelle ère orientée vers la consolidation et vers la qualité des services que nous offrons. Par nos efforts, nous désirons évidemment être en phase avec l'évolution du monde de l'assurance, mais aussi, au travers des différents projets que nous portons, être à la pointe du progrès pour, encore une fois, le bien-être de nos assurés.

Chiffres-clés

		2017	2016
Résultat annuel	Fr.	6'160'553	-16'279'515
Nombre d'assurés AOS		148'598	153'703
Total du bilan	Fr.	376'138'777	351'745'954
Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité			
Assurances obligatoires des soins (LAMal)	Fr.	531'472'113	482'893'106
Assurances indemnités journalières (LAMal)	Fr.	5'915	3'618
Total	Fr.	531'478'028	482'896'724
Provisions totales pour sinistres non-liquidés	Fr.	118'600'000	115'800'000
en % des prestations nettes d'assurance		28,73%	31,2%
Total des fonds propres LAMal (base de calcul SST)	Fr.	107'545'082	100'369'350
en % des primes brutes		20,24%	20,78%

Faits et chiffres

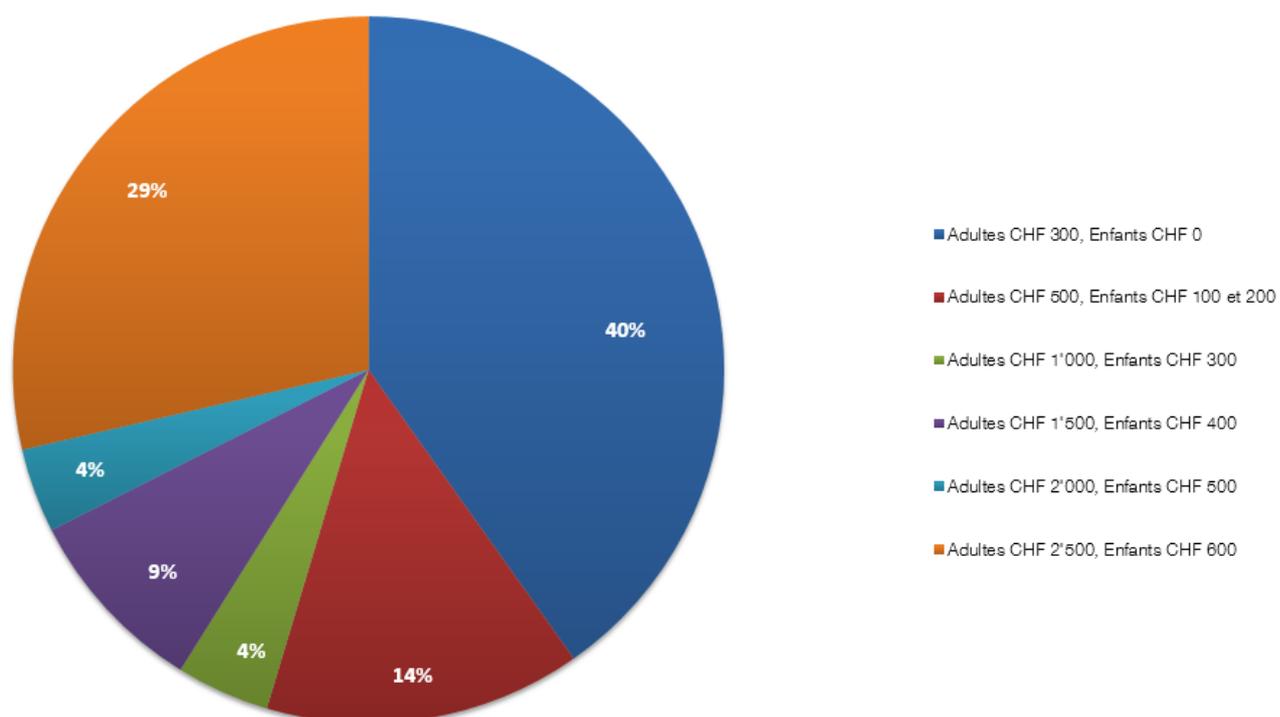
Effectif d'assurés

Malgré le départ de 5'105 membres en 2017, le portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) de Supra-1846 SA demeure stable (-3.32%) et atteint désormais 148'598 assurés contre 153'703 en 2016.

Effectif moyen	2017
Hommes	61'623
Femmes	61'412
Enfants	25'563
Nombre d'assurés total	148'598

Répartition de l'effectif

Par franchises



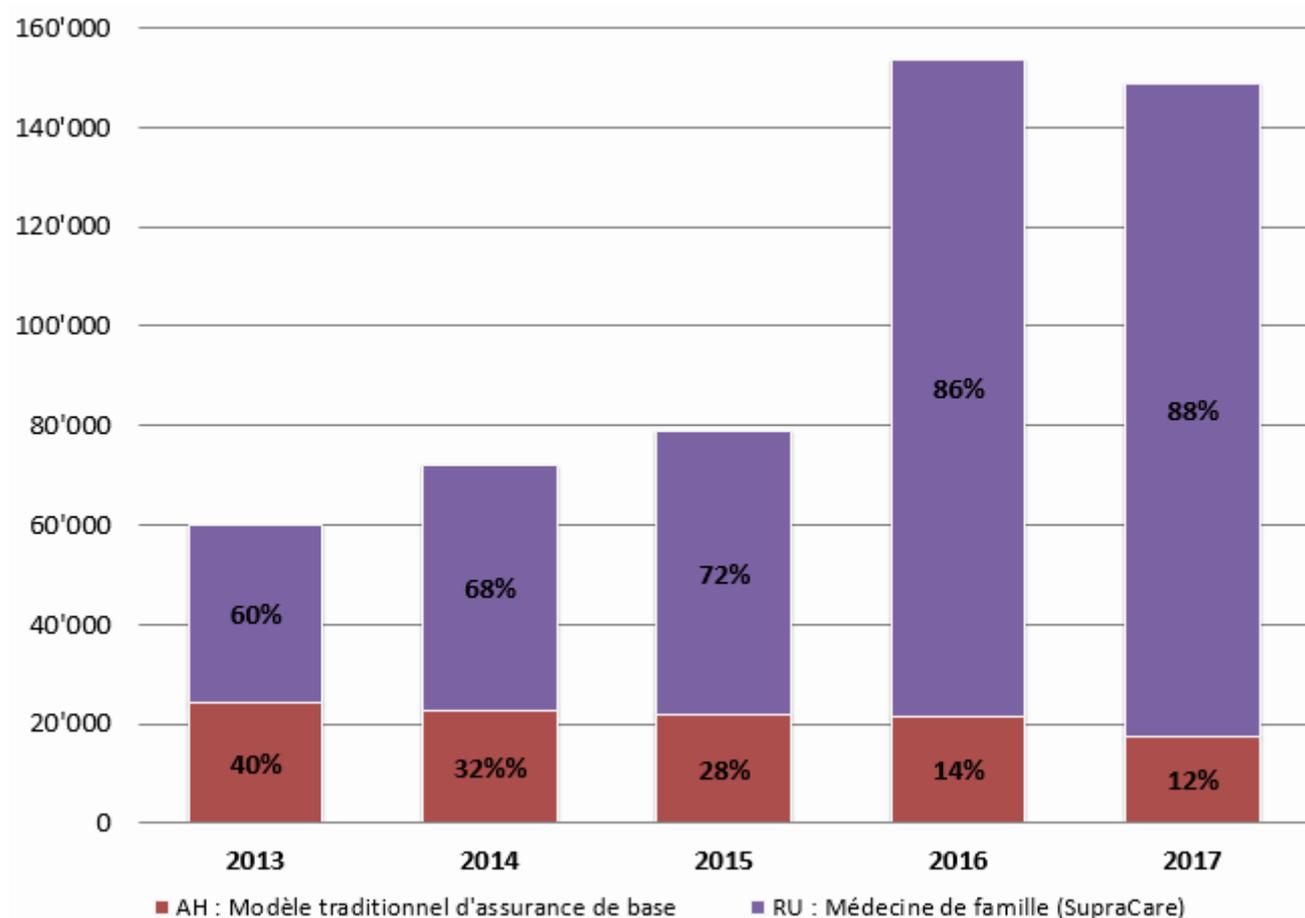
Un modèle alternatif d'assurance attractif

SUPRA-1846 SA propose un modèle alternatif d'assurance qui garantit une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Cet assurance s'inspire de la philosophie du Managed Care.

Ce modèle d'assurance vise à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Plus de 131'000 assurés ont souscrit à un réseau de soins.

Evolution des effectifs AOS de SUPRA-1846 SA

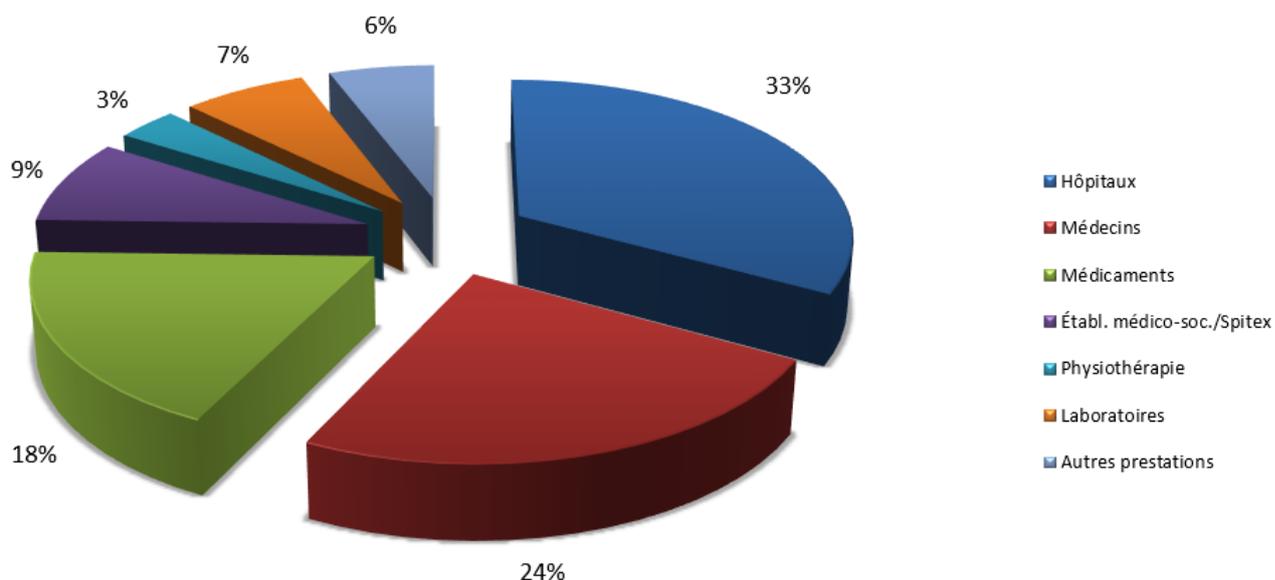


Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins	2017
Hôpitaux	160'514'408
Médecins	117'141'052
Médicaments	88'399'736
Établissements médico-sociaux / Spitex	41'486'919
Physiothérapie	16'431'158
Laboratoires	33'173'260
Autres prestations	28'120'954
Total des prestations	485'267'487

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 75% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins



Gouvernance

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Le Conseil d'administration est soutenu dans ses décisions par trois commissions spécialisées instituées au sein du Groupe Mutuel ; la commission d'audit, la commission stratégique et celle de rémunération et de nomination. Elles agissent pour le Groupe Mutuel, mais également pour SUPRA-1846 SA lorsque le règlement d'organisation de celle-ci le prévoit. Les commissions informent régulièrement le Conseil d'administration de leurs activités.

Le Groupe Mutuel, Association d'assureurs

Le Groupe Mutuel est une association au service des institutions qui lui ont délégué la gestion de leurs activités. Il met son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition de ses membres qui sont des sociétés juridiquement autonomes et possèdent leurs propres organes.

Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profite l'ensemble des sociétés membres et donc leurs clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différents assureurs membres. Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche et auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Le Groupe Mutuel peut également offrir ses prestations à des sociétés non membres de l'Association. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres incombe à la Direction générale, composée de cinq à sept membres en 2017. Elle met en oeuvre les stratégies approuvées par le Conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

Système de contrôle interne

Le Conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et des contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en oeuvre. Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La mise en oeuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense. La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Contrôle interne, Gestion des risques et Actuaire responsable. L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôles et l'Audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

Fonction Compliance

La fonction Compliance du Groupe Mutuel est en charge de la conformité avec la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction Compliance.

Fonctions Contrôle interne et Gestion des risques

Les fonctions Contrôle interne et Gestion des risques sont en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

Audit interne

L'Audit interne soutient le Conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il informe régulièrement le Conseil d'administration du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

La rémunération du Comité du Groupe Mutuel et des Conseils d'administration des sociétés qui en sont membres est régie par un règlement adopté par les organes de tous les membres de l'Association. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés membres de l'Association, limite les rémunérations annuelles par entité à 25'000 francs pour le/la président(e) et à 24'000 francs pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du Comité ou des Conseils d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de poste d'administrateurs qu'ils occupent au sein de l'Association et de ses membres. Le plafond est de 200'000 francs pour le/la président(e) et de 80'000 francs pour les autres administrateurs. A ces montants s'ajoutent 10'000 francs par commission, mais au maximum 20'000 francs.

En 2017, le Conseil d'administration de SUPRA-1846 SA a été rémunéré à hauteur de 77'324 francs, la rémunération la plus importante s'élevant à 21'500 francs.

La direction étant déléguée au Groupe Mutuel, ce dernier refacture ces frais aux sociétés membres.

En 2017, la rémunération totale des membres de la Direction générale s'est élevée à 2'672'440 francs (salaire de base et part variable ne pouvant excéder 20% du salaire de base, prestations de prévoyance et d'autres indemnités), la plus importante se montant à 44'172 francs. La part de SUPRA-1846 SA sur cette rémunération de la Direction générale est de 6,32%, soit 168'836 francs, respectivement 31'415 francs pour la plus importante.

Gestion des capitaux

Après un début d'année en demi-teinte, l'augmentation des bénéfices des entreprises, la hausse modérée de l'inflation, les conditions financières toujours favorables et la perception positive de l'environnement général de la part des chefs d'entreprises et des ménages ont accéléré et surtout synchronisé la croissance économique à travers le monde en 2017. Les politiques monétaires des grandes banques centrales sont restées accommodantes, et la triple hausse des taux d'intérêt à court terme de la part de la Banque Fédérale américaine n'a pas infléchi la reprise. Les craintes déflationnistes ont disparu, et les créations d'emplois ont poursuivi leur ascension des deux côtés de l'Atlantique. La croissance du PIB mondial est restée toutefois modeste, et toujours en dessous de sa moyenne à long terme.

L'alignement de l'accélération de la croissance globale, la progression des bénéfices, la hausse modérée de l'inflation et le maintien de conditions financières favorables semblent militer pour la poursuite d'un environnement de marché sans heurt. Toutefois, le potentiel de déception sur les données d'activité réelle est de plus en plus élevé, les sondages de sentiment auprès des entreprises et des ménages étant au plus haut depuis de nombreuses années. Une normalisation de la politique monétaire plus rapide que prévu pourrait également donner un coup de frein à la poursuite de la croissance.

Le rendement des placements de Supra-1846 SA s'élève à 5,45% en 2017, en nette hausse par rapport à la performance atteinte l'année précédente. La performance de la stratégie de placement retenue se situe quant à elle à 4,88%.

Rapport financier

SUPRA-1846 SA a atteint un chiffre d'affaires net de 526,2 millions de francs, soit une croissance de 9,6% par rapport à l'année 2016.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à 412,7 millions de francs, en augmentation de 11,2% par rapport à l'année précédente.

A ce montant s'ajoutent 2,8 millions de francs d'attribution à la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Au niveau des charges, il faut également mentionner le montant de 95,8 millions de francs versé au fonds de la compensation des risques en faveur des autres assureurs; dès lors la charge annuelle liée à la compensation des risques par assuré adulte s'élève à 761,90 francs (581,00 francs en 2016).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 19,1 millions de francs pour l'exercice 2017. Pour le secteur de l'assurance de base, nous pouvons observer par rapport à l'année précédente une baisse de 3,1% du coût annuel par assuré, qui passe de 132,40 francs en 2016 à 128,36 francs pour l'année 2017.

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé un produit de 10,7 millions de francs, ce montant tient compte d'une attribution à la provision sur titres pour 1,0 million.

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2017 un bénéfice de 6'160'553 francs, montant intégralement attribué aux réserves.

RAPPORT FINANCIER

12	Compte de résultat
13	Bilan
14	Tableau des flux de trésorerie
15	Tableau de variation des fonds propres
	Annexes aux comptes 2017:
16	Principes comptables et méthodes d'évaluation
18	Explications relatives au compte de résultat
20	Explications relatives au bilan
21	Autres indications
22	Proposition d'utilisation du résultat
23	Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2017	2016
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	526'222'048	480'311'499
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	-412'761'115	-371'180'586
Variation des provisions techniques	9	-2'802'000	-35'304'000
Compensation des risques entre assureurs		-95'756'326	-73'072'129
Autres charges d'assurance		-349'893	-408'861
Total des charges de l'assurance		-511'669'335	-479'965'576
Frais de gestion et d'administration	3	-19'077'169	-20'350'946
Résultat technique de l'assurance		-4'524'455	-20'005'023
Autres produits financiers		28'042	313
Autres charges financières		-83'805	-42'150
Produits sur les placements en capitaux	4	15'069'923	11'964'099
Charges sur les placements en capitaux	4	-3'394'550	-7'742'989
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-1'013'000	-456'000
Produits exceptionnels	5	78'398	2'235
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux		10'685'008	3'725'508
Résultat de l'exercice		6'160'553	-16'279'515

Bilan

	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Actifs			
en CHF			
Placements de capitaux	6	228'766'607	212'288'909
Comptes de régularisation	7	2'259'458	1'570'319
Créances	8	32'389'250	25'341'005
Liquidités		112'723'462	112'545'721
Total des actifs		376'138'777	351'745'954

	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Passifs			
en CHF			
Capital-actions		100'000	100'000
Réserve générale		20'000	20'000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		82'555'922	98'833'715
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		58'802	60'525
Résultat de l'exercice		6'160'553	-16'279'515
Fonds propres		88'895'277	82'734'725
Provisions techniques pour propre compte	9	118'600'000	115'800'000
Autres provisions techniques	9	6'000	4'000
Provisions non techniques	5	-	4'982'000
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	10	18'121'000	17'108'000
Comptes de régularisation	11	102'787'899	85'442'354
Dettes	12	47'728'601	45'674'875
Fonds étrangers		287'243'499	269'011'229
Total des passifs		376'138'777	351'745'954

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2017	2016
Résultat	6'160'553	-16'279'515
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	-8'304'487	-1'445'163
Amortissements / revalorisations sur les immobilisations corporelles	-	3'227
Amortissements / revalorisations sur les créances	1'352'000	596'000
Bénéfice/perte provenant de réalisation d'immobilisations corporelles	-	7'920
Modification des provisions techniques pour compte propre	2'802'000	35'304'000
Modification des provisions non techniques	-4'982'000	-
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	1'013'000	456'000
Augmentation / diminution des créances	-8'400'245	-6'792'494
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	-689'139	583'951
Augmentation / diminution des dettes	2'053'726	-2'437'516
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	17'345'544	83'183'639
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	8'350'952	93'180'048
Investissements nets dans des placements de capitaux	-8'173'211	-19'342'136
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-8'173'211	-19'342'136
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	177'741	73'837'912
Liquidités état initial 01.01.	112'545'721	38'707'809
Liquidités état final 31.12.	112'723'462	112'545'721
Variation des liquidités	177'741	73'837'912

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital-actions	Réserve générale	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2016	100'000	20'000	98'833'715	60'525	-16'279'515	82'734'725
Répartition du résultat de l'année précédente		-	-16'277'793	-1'722	16'279'515	-
Fonds propres au 01.01.2017	100'000	20'000	82'555'922	58'802	-	82'734'725
Résultat annuel					6'160'553	6'160'553
Fonds propres au 31.12.2017	100'000	20'000	82'555'922	58'802	6'160'553	88'895'277
Répartition du résultat de l'exercice			6'175'708	-15'156	-6'160'553	-
Fonds propres au 01.01.2018	100'000	20'000	88'731'630	43'647	-	88'895'277

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

Annexe aux comptes 2017

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements. Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Immeubles

La méthode retenue pour l'évaluation des immeubles correspond à 2 fois la valeur de rendement et une fois la valeur intrinsèque divisée par trois. La valeur moyenne de rendement net a été capitalisée au taux de 4%. La valeur limite supérieure est fixée par la valeur d'expertise.

Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue est la „Risk adjusted capital“. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie, degré de probabilité).

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Compensation des risques

Pour chaque bouclement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du bouclement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF	2017	2016	Variation
Primes brutes	531'478'028	482'896'724	48'581'304
Primes rétroactives	-1'685'464	-426'596	-1'258'868
Amortissement sur cotisations	-1'945'217	-1'237'995	-707'222
Variation de la provision "Ducroire"	-1'352'000	-596'000	-756'000
Contributions à la réduction des primes	70'635'923	59'190'602	11'445'321
Contribution à la promotion de la santé	-534'953	-368'887	-166'066
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-70'635'923	-59'190'602	-11'445'321
Autres produits d'exploitation	261'654	44'253	217'401
Total	526'222'048	480'311'499	45'910'549

2 Charges de sinistres et prestations en CHF	2017	2016	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	-485'267'487	-436'693'528	-48'573'959
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	72'521'772	65'513'432	7'008'340
Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	-412'745'715	-371'180'096	-41'565'619
Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal	-15'400	-490	-14'910
Total	-412'761'115	-371'180'586	-41'580'529

3 Frais de gestion et d'administration en CHF	2017	2016	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	-20'511'976	-18'981'759	-1'530'216
Frais de contentieux facturés	3'764'882	2'603'864	1'161'018
Autres frais administratifs	-2'330'075	-3'973'050	1'642'975
Total	-19'077'169	-20'350'946	1'273'777

Frais de gestion et d'administration par nature	2017	2016	Variation
Frais de personnel	-377	-344'558	344'181
Publicité et marketing	-1'041'161	-951'211	-89'949
Commissions	-305'413	-2'101'894	1'796'481
Frais d'exploitation divers	-17'730'218	-16'953'282	-776'936
Total	-19'077'169	-20'350'946	1'273'777

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	591'418	-217'843	373'575
Obligations et autres titres à revenu fixe	1'093'758	-480'830	612'929
Actions	6'596'225	-923'921	5'672'305
Autres placements	6'788'522	-1'771'957	5'016'565
Total	15'069'923	-3'394'550	11'675'373

Résultats par catégorie

en CHF

Placements immobiliers	2017	2016	Variation
Produits	591'418	574'646	16'771
Bénéfices réalisés	-	-	-
Pertes réalisées	-	-	-
Bénéfices non réalisés	-	-	-
Pertes non réalisées	-	-	-
Charges	-116'683	-129'707	13'025
Réévaluations	-101'160	203'136	-304'296
Résultat	373'575	648'075	-274'500

Obligations et autres titres à revenu fixe	2017	2016	Variation
Intérêts	549'955	463'033	86'922
Bénéfices réalisés	11'231	5'161	6'070
Pertes réalisées	-62'446	-83'673	21'227
Bénéfices non réalisés	532'572	336'563	196'009
Pertes non réalisées	-403'294	-649'864	246'570
Charges sur capitaux	-15'090	-29'876	14'787
Résultat	612'929	41'343	571'586

Actions	2017	2016	Variation
Dividendes	1'097'290	676'659	420'630
Bénéfices réalisés	699'595	599'748	99'846
Pertes réalisées	-145'727	-330'096	184'369
Bénéfices non réalisés	4'799'341	2'259'821	2'539'520
Pertes non réalisées	-716'960	-2'007'526	1'290'566
Charges sur capitaux	-61'233	-96'533	35'300
Résultat	5'672'305	1'102'073	4'570'232

Autres placements	2017	2016	Variation
Produits	1'589'329	1'769'019	-179'689
Bénéfices réalisés	647'954	3'341'816	-2'693'862
Pertes réalisées	-372'453	-2'558'673	2'186'220
Bénéfices non réalisés	4'551'238	1'734'497	2'816'741
Pertes non réalisées	-1'135'403	-1'405'745	270'342
Charges sur capitaux	-264'101	-451'295	187'194
Résultat	5'016'565	2'429'618	2'586'946

5 Produits exceptionnels

en CHF	2017	2016	Variation
Extourne de la provision pour rétrocession de primes	78'398	-	78'398
Liquidation d'immobilisations	-	2'235	-2'235
Total	78'398	2'235	76'163

Un montant de CHF 33 par assuré avait été provisionné en 2015 selon les recommandations de l'OFSP. La dissolution de cette provision non-technique en 2017 conduit à un produit exceptionnel de CHF 78'398.

Explications relatives au bilan

6 Placements de capitaux

en CHF	Valeur de marché au 31.12.2017	Valeur de marché au 31.12.2016	Variation
Terrains et constructions	10'211'000	10'283'000	-72'000
Obligations et autres titres à revenu fixe	43'025'790	35'885'376	7'140'414
Actions	37'662'188	34'254'161	3'408'028
Instruments financiers dérivés - engagements	-663'380	-	-663'380
Actions	36'998'808	34'254'161	2'744'647
Liquidités affectées aux placements de capitaux	17'423'703	23'295'817	-5'872'114
Liquidités pour couverture de contrats futures	654'114	-	654'114
Liquidités	18'077'817	23'295'817	-5'217'999
Placements collectifs	119'259'418	107'730'472	11'528'946
Instruments financiers dérivés	6'785	3'095	3'690
Prêts	350'000	-	350'000
Autres placements - actifs provenant de la réserve de cotisations	836'989	836'989	-
Autres placements	120'453'192	108'570'556	11'882'636
Total	228'766'607	212'288'909	16'477'698

Liquidités pour couverture de contrats futures : le montant ouvert au 31.12.2017 concerne un compte de dépôt de marge couvrant une vente à découvert de 5 contrats S&P 500 Mini avec échéance au 16.03.2018. Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés		Valeur de marché au 31.12.2017		Total
en CHF	Devises	Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR		-5'915	-5'915
Opérations à terme - couverture	USD	14'220		14'220
Opérations à terme - couverture	GBP		-1'520	-1'520
Total		14'220	-7'435	6'785

Instruments financiers dérivés		Valeur de marché au 31.12.2016		Total
en CHF	Devises	Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR		-1'400	-1'400
Opérations à terme - couverture	USD	4'495		4'495
Total		4'495	-1'400	3'095

7 Comptes de régularisation actif

en CHF	31.12.2017	31.12.2016	Variation
Intérêts courus	233'986	208'915	25'071
Primes à facturer	293'949	347'589	-53'641
Commissions payées d'avance	310'726	629'243	-318'517
Autres actifs transitoires	1'420'797	384'572	1'036'226
Total	2'259'458	1'570'319	689'139

8 Créances

en CHF	31.12.2017	31.12.2016	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	33'764'009	24'994'388	8'769'621
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	-3'491'000	-2'139'000	-1'352'000
Subsides à recevoir	734'519	1'706'068	-971'549
Impôts anticipés	439'400	152'640	286'760
Autres créances	942'321	626'909	315'413
Total	32'389'250	25'341'005	7'048'245

9 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques

en CHF	31.12.2017	Attribution/ dissolution 2017	31.12.2016
Provisions techniques pour propre compte			
Provisions pour sinistre non liquidés AOS	118'600'000	-2'800'000	115'800'000
Total	118'600'000	-2'800'000	115'800'000

Autres provisions techniques	31.12.2017	Attribution/ dissolution 2017	31.12.2016
Provisions de vieillissement indemnités journalières LAMal	6'000	-2'000	4'000
Total	6'000	-2'000	4'000

Variation des provisions techniques **-2'802'000**

10 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF	31.12.2017	31.12.2016	Variation
Placements de capitaux	228'766'607	212'288'909	16'477'698
Provision au bilan	18'121'000	17'108'000	1'013'000

11 Comptes de régularisation passif en CHF	31.12.2017	31.12.2016	Variation
Compensation des risques à payer	101'525'050	84'817'954	16'707'096
Commissions à payer	21'959	34'793	-12'834
Corrections de primes ⁽³⁾	201'431	24'876	176'555
Autres passifs transitoires	1'039'459	564'732	474'727
Total	102'787'899	85'442'354	17'345'544

12 Dettes en CHF	31.12.2017	31.12.2016	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	716'440	817'200	-100'759
Primes encaissées d'avance	32'520'074	41'220'918	-8'700'844
Comptes de passage ⁽¹⁾	12'029'662	1'486'098	10'543'564
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	2'170'457	1'430'821	739'636
Subsides	291'967	719'838	-427'871
Total	47'728'601	45'674'875	2'053'726

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Mutuel Assurances SA, Groupe Mutuel GMA SA et le Groupe Mutuel Association.

⁽³⁾ Le poste de correction de primes contient l'enregistrement des flux relatifs à la correction de primes selon les recommandations de l'OFSP.

Autres indications

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 25 avril 2018.

Engagements éventuels (hors bilan)

En tant que membre du Groupe Mutuel Association, SUPRA-1846 SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel Association et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que SUPRA-1846 SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Association : Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration

Groupe Mutuel Assurances GMA SA : Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA

Mutuel Assurances SA : Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA

Groupe Mutuel Vie GMV SA : Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

Proposition d'utilisation du résultat

par le conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2017	2016
Résultat de l'exercice	6'160'553	-16'279'515
Résultat disponible	6'160'553	-16'279'515
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	-6'175'708	16'277'793
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	15'156	1'722
Solde du bénéfice à reporter	-	-

A l'Assemblée générale de
SUPRA-1846 SA, Lausanne

Lausanne, le 25 avril 2018

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SUPRA-1846 SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 11 à 22) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Cyril Motte
Expert-réviseur agréé

Groupe Mutuel

Santé[®] Vie[®] Patrimoine[®] Entreprise[®]

SUPRA-1846 SA

Avenue de la Rasude 8 – Case postale 765 – CH-1001 Lausanne

Sociétés d'assurance membres du Groupe Mutuel, Association d'assureurs: Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA
Fondation AMB – CM Ville de Neuchâtel – Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations de prévoyance administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Valaisanne de Prévoyance

